****

**Centrales Villageoises du Pays d’Arles**

Société par actions simplifiée à capital variable, au capital de 1000 €

Siège social : 5 rue Henri Barbusse 13200 Arles

N° SIRET 835 074 618 00017

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE À L’ASSEMBLEE GENERALE DU 22 avril 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales, pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice, ainsi que nos propositions d'affectation de son résultat.

Nous vous rappelons que les comptes, le bilan et plus généralement tous les documents nécessaires vous ont été communiqués dans les conditions prévues par la législation, la réglementation en vigueur et les statuts et nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

**CARACTERISTIQUES DES INVESTISSEMENTS ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE**

Faits marquants de l’exercice

Réalisation des deux centrales photovoltaïques en toiture à l’école Louis Pergaud de Raphèle (36kWc) et à l’école maternelle de Salin de Giraud (24kWc). Chantiers effectués en octobre et en décembre 2020.

Commande en mars 2020 au bureau d’étude OPTE (Gemenos 13420) d’une mission comprenant les demandes de raccordement ENEDIS, la maîtrise d’ouvrage et la mise en place d’un contrat de maintenance et nettoyage pour 5 sites (l’ancienne cave coopérative de Saint Pierre de Mézoargues ; l’école Louis Pergaud Raphèle ; l’immeuble SAMPA du 36 avenue G. Monge à Arles ; l’école maternelle de Salin de Giraud ; l’immeuble SAMPA avenue de Lattre de Tassigny n°8-10 bis à Arles).

Capitalisation : capital au 31 décembre 2020 de 91 100 euros

**EXAMEN DU COMPTE DE RÉSULTAT**

Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation sont de 1217 euros en 2020.

Les charges d'exploitation (achats et charges externes, dotations aux amortissements, impôts et taxes...) s'élèvent à 4621  euros.

Les charges financières s'élèvent à 39 euros.

En conséquence le résultat est négatif et s’établit à – 3 441 euros.

**EXAMEN DU BILAN**

A l’actif

Les immobilisations s'élèvent à la somme brute de 86 669 euros.

Les créances s'élèvent à 22 598 euros.

Les disponibilités à la clôture de l'exercice atteignent 26 317 euros

Au Passif

Le capital social s'élève à la somme de 91 100 euros.

Après déduction du déficit 2019, les capitaux propres sont positifs de 84 136 euros.

Les dettes s'élèvent à la somme de 51 973 euros.

**INVESTISSEMENTS REALISES**

Pour l’exercice 2020 :

Nous avons réalisé les installations des deux toitures des écoles de Raphèle et de Salin de Giraud.

Les investissements au 31/12/2020 s’élèvent à 86 654 euros.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D’AVENIR**

En 2021, notre société entamera sa deuxième phase de travaux. Une nouvelle campagne d’actionnariat est lancée en février 2021 sur une durée d’un an.

Concernant le choix des toits, nous avons rencontré des obstacles dans deux dossiers bien avancés : les immeubles de la Sampa à Arles 36 rue Gaspard Monge et 8-10bis avenue de Lattre de Tassigny et l’ancienne cave coopérative de Saint Pierre de Mézoargues. Dans ces deux cas, les AMI avaient été remportés, les études faites et, pour la cave uniquement, la demande de raccordement déposée. Ces chantiers se révèlent problématiques pour le moment. Nous agissons pour que les meilleures solutions soient trouvées.

Nous prospectons en partenariat avec le PETR du Pays d’Arles, la municipalité de Barbentane, la municipalité de Saint Martin de Crau, la communauté d’Agglomération Terre de Provence.

Notre but est d’atteindre d’ici deux ans une puissance cumulée de 429 kWc pour laquelle nous avons obtenu une subvention à l’équipement de la région Sud d’un montant de 128 500 euros.

Pour cela nous travaillons à un dossier LEADER qui pourrait financer 90% d’un emploi à temps complet sur un ou deux ans, un salarié qui déploierait des compétences et un temps de travail supérieurs à ce que notre collectif de bénévoles peut déployer actuellement.

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L’EXERCICE**

Mise en service le 3 février 2021 de la centrale de Raphèle

Raccordement Enedis le 23 février 2021 de la centrale de Salin de Giraud.

Mise en service de la centrale de Salin de Giraud prévue le 7 avril 2021.

Dialogue ouvert avec la municipalité de Saint-Pierre de Mézoargues pour arrêter le projet d’installation photovoltaïque sur le toit de l’ancienne cave, dans des conditions satisfaisantes pour les deux parties.

Lancement d’une nouvelle campagne d’actionnariat d’un an débutant le 15 février 2021.

**ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Pour la bonne règle nous vous précisons que nous n'avons engagé aucun frais de recherche et de développement.

**FILIALES**

Notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

**MONTANT GLOBAL DES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES VISEES A L’ARTCILE 39-4 DU CGI (art. 223 quater du CGI).**

Néant

**DETENTION DE CAPITAL PAR LES SALARIES**

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que notre société n'emploie pas de personnel salarié, et qu'en conséquence aucune participation salariale dans le capital de la société n'existe à la date de clôture de l'exercice.

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont présentées et qui ont été tenues à votre disposition dans les délais légaux et réglementaires.

La Présidente de la SAS, Dominique Vittoz

